

ADRESSE DE LA MUNICIPALITÉ AUX MARSEILLAIS.

S'IL est des circonstances où les Magistrats du Peuple doivent déployer de la fermeté et de l'énergie, c'est sur-tout lorsque livré aux séductions et aux intrigues de toute espèce, il méconnaît ses vrais défenseurs et les confond avec les scélerats qui ne prenent le masque du patriotisme que pour le tromper plus adroitement et le précipiter dans un abîme de malheurs. C'est lorsque des hommes vendus à tous les partis, indociles à la voix de la raison et de la justice, substituent à la Liberté leurs caprices particuliers et

la licence de tout faire, que les Magistrats doivent parler au peuple le langage des Lois et de la vérité, l'éclairer sur ses véritables intérêts, et le ramener dans les bornes du devoir par l'empire de la raison et de la persuasion. Ils trahiraient l'intérêt le plus important de la société, s'ils négligeaient de mettre le peuple en garde contre ses faux amis, et s'ils ne lui arrachaient le bandeau de l'erreur et de la mauvaise foi.

L'amour de la Liberté est la source de tout bien : mais il doit être accompagné de l'amour des Lois. Sans le concours de ces deux sentimens, les passions particulières prènent tôt ou tard la place de la volonté générale, les Lois sont quelque temps flottantes et incertaines, et enfin le Peuple fatigué de cet état d'anarchie et de désordre, courbe de lui-même la tête sous le joug de la tyrannie. C'est l'histoire de tous les Peuples et de toutes les Nations anciènes et modernes.

Il n'est que trop vrai, Marseillais, que des agitateurs stipendiés, se couvrant du voile du patriotisme, cherchent à vous égarer, à vous séduire, et à semer parmi vous les germes de la discorde et de la guerre civile. L'anarchie est l'élément naturel de ces hommes pervers : ils l'entretiennent et la prêchent, parce que le retour de l'ordre, de l'union et des Lois, les replongerait dans la nullité et l'obscurité d'où ils n'auraient jamais dû sortir. Les uns commandent la violation des personnes et des propriétés, parce qu'ils foulent aux pieds les droits sacrés de l'homme; les autres dociles à ces préceptes, s'introduisent dans les maisons des Citoyens pour les rançonner et les mettre à contribution.

Méfiez-vous donc des clameurs insensées, des déclamations hypocrites et exagérées des premiers. Ceux-là ne sont pas toujours vos véritables amis, qui ne cessent de

se donner pour tels, qui le répétent à tout propos, qui vous flagornent à chaque instant pour capter les suffrages de la multitude, et mendier ses applaudissemens. Ceux-là ne sont pas les amis du Peuple qui le provoquent continuellement au meurtre, au pillage, à tous les excès, et à la désobéissance aux lois et à leurs organes. Dénoncez à vos Magistrats les actes arbitraires et criminels des seconds, afin qu'ils en reçoivent le juste châtiment.

Le vrai patriote est celui qui, modeste dans sa conduite, prudent et retenu dans ses discours, attend tranquillement de ses Concitoyens la justice qu'il mérite. Dévoué à sa Patrie, soumis aux Lois et respectueux envers leurs Ministres, il est toujours prêt à se sacrifier pour les faire triompher. Il respecte les opinions, parce que leur manifestation est le droit le plus précieux de l'homme. Ils les combat avec fran-

chise, mais sans aigreur, sans passion, lorsqu'il les croit erronées ou nuisibles à la société. C'est lorsque nous aurons atteint ce dégré de philosophie et de perfection; c'est lorsque nos mœurs seront pures et que l'amour du bien public sera la première de nos passions, que nous serons véritablement dignes du nom de Républicains. C'est la vertu qui est l'essence et la base des Républiques; sans vertus et sans de bonnes mœurs, nous soupirerons sans cesse après des chimères; nous marcherons de révolutions en révolutions pour retomber enfin sous le joug du premier audacieux qui voudra nous asservir.

Voulez-vous éviter ce terrible malheur, et conserver la conquête de votre liberté, Citoyens, ralliez-vous autour de son Autel; réunissez-vous; présentez à vos ennemis le spectacle imposant d'une Phalange invincible. C'est par ce moyen seul que vous vaincrez cette horde d'es-

claves et de rois conjurés qui osent encore vous menacer, parce qu'ils se sentent forts de vos divisions.

Au Nom de la Patrie, au Nom sacré de la Liberté, abjurez de funestes dissentions; renoncez à tout esprit de parti; que celui de la République une et indivisible soit le seul que tous les Français embrassent désormais; que Marseille, si fameuse dans les fastes de la révolution, ne présente pas à nos Frères des autres Départemens, le spectacle affligeant d'une ville en proie aux divisions; que toutes ces petites passions, ces personalités disparaissent pour toujours, et que le règne de la concorde et de la loi s'établisse enfin d'une manière stable, et seule capable de faire le bonheur de la Société.

Fait à Marseille, dans la Maison Commune, le 23 Janvier 1793, l'an second de la République Française.

Signés, MOURRAILLE, Maire; CORAIL, BERTRAND, NITARD, VERNET, HONORÉ LIEUTAUD AUDIBERT, MANENT, BAUDOIN, PETRE, GUIRAUD, GABRIEL, MOSSY, BOULOUVARD, BERNARD, LANGLADE, BOYER, DUFOUR, Officiers Municipaux; SEYTRES, Procureur de la Commune.

Par Mandement.

Signé ESMIEU, Secr. Archiv.

De l'Imprimerie de Rochebrun et Mazet,
Imprimeur de la Commune.